

225C0537
FR0013183589-OP038-A09

21 mars 2025

- Résultat de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

AURES TECHNOLOGIES

(Euronext Growth Paris)

1 - Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 19 mars 2025, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société Advantech Co. Ltd.¹, visant les actions de la société AURES TECHNOLOGIES², elle a reçu en dépôt 2 210 774 actions AURES TECHNOLOGIES.

Ainsi, l'initiateur détient 3 641 155 actions AURES TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 91,03% du capital et au moins 90,49% des droits de vote de cette société³.

La condition minimale requise en application de l'article 231-9 I du règlement général – à savoir la détention à l'issue de l'offre d'un nombre d'actions AURES TECHNOLOGIES représentant une fraction du capital ou des droits de vote supérieure à 50% – est satisfaite. L'offre a donc une suite positive.

Il est rappelé⁴ que la société Advantech Co. Ltd. détient par ailleurs :

- 800 000 obligations convertibles, dont la conversion peut intervenir à tout moment jusqu'au 12 octobre 2025 et pouvant donner droit à autant d'actions AURES TECHNOLOGIES au prix unitaire de 4,00 € ; et
- 625 000 obligations convertibles, dont la conversion peut intervenir à tout moment jusqu'au 30 septembre 2026 et pouvant donner droit à autant d'actions AURES TECHNOLOGIES au prix unitaire de 4,00 €.

Il est précisé que l'initiateur déposera, dans les dix jours de négociation à compter de la publication du présent avis de résultat et conformément à son intention exprimée lors de l'offre susvisée⁵, une demande de mise en œuvre d'un retrait obligatoire aux mêmes conditions financières que l'offre, sans réouverture de l'offre publique conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article 232-4 du règlement général.

Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris.

¹ Contrôlée par M. K. C. Liu.

² Société transférée d'Euronext Paris vers Euronext Growth Paris le 29 mars 2023.

³ Sur la base d'un capital composé de 4 000 000 actions représentant au plus 4 023 994 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ Cf. notamment D&I 225C0286 du 11 février 2025.

⁵ Cf. notamment note d'information ayant reçu le visa AMF n° 25-026 du 11 février 2025 et D&I 225C0286 du 11 février 2025.

2 - La suspension de la cotation des actions AURES TECHNOLOGIES est maintenue dans l'attente de la mise en œuvre du retrait obligatoire.
